

Proposé par M² le Conseiller H. Marinier

Seconde par M² H. Marinier

Que le Secrétaire fasse remise à la Corporation du montant de cinquante piastres pour licence d'Hôtel qui comme remise à M. Louis Luterville fils sur l'ancien Secrétaire et qui n'apparaissait point dans les livres de la Corporation.

adopte

Proposé par M² le Conseiller P. E. Forget

avisé 7-7-26 Seconde par M² H. Marinier

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à l'ancien Secrétaire qui demandait s'il n'avait pas copié du contrat de l'eau que avec le CPR et de lui rappeler que M. Adelard Dauphin a payé son eau à qui n'apparaît dans les livres et lui demander s'il a eue une réponse du CPR pour l'eau de la cabane

adopter

Proposé par le Conseiller H. Marinier

Seconde par M² Alphonse Laindon

Que le Secrétaire est strictement avisé d'avoir à faire payer l'eau des locataires et les aménagements faits dans les huit jours ^{su de fermer leur eau} et de donner aussi avis à toutes les propriétaires qui n'ont pas encore payées l'eau après huit jours d'avoir été fermés leurs eaux

adopter

Proposé par M² le Conseiller P. E. Forget

Seconde par M² Adelard Dauphin

L'eau d'avenir toutes locataires ou propriétaires pour le 1^{er} juillet et le 1^{er} Janvier C'est à dire après trois mois de congé de faire fermer leurs eaux après avis de huit jours

adopter

Proposé par M² le Conseiller H. Marinier

Seconde par M² Alphonse Laindon

Que M² le Maire soit autorisé à repérer la couverture de la goutte ou de la faire reparer et de voir si la bâtière du Conseil a besoin d'être peinte

adopter

Proposé par M² le Conseiller Charles Martens

Seconde par M² Alphonse Laindon

Que le Secrétaire soit chargé de téléphoner au D² Blaize Secrétaire de Ste Agathe pour s'entendre avec lui quel jour il pourront avoir aller le rencontrer à son bureau relativement pour débenture et que M. P. E. Forget et le Secrétaire soit désigné pour aller le rencontré pour aller rédiger le Règlement et faire faire les inscriptions

adopter

Proposé par M² le Conseiller Ibal Marinier
Secondé par M² Charles Martin

Que le Secrétaire soit chargé d'envier à M² Pierre Lortie lui demandant de bien vouloir retourner la table d'échelle pour déterminer que M² P. Forget
lui a laisser en mains et d'envier à l'Intendant de l'Instruction
publique demandant des informations pour une maison d'un propriétaire
qui est loué pour une Ecole juive et dont le propriétaire ne veut pas
payer taxes

adopte

Proposé par M² le Conseiller Ibal Marinier
Secondé par M² I.B. Marinier

Que la révise entre M² P. Forget et Antoine Laveque soit faite en
juif et d'avertir la Compagnie Kordon et Laveque de faire leurs
notoires

adopte

Pris motion est donné par le Conseiller Adelard Dauphin qui à la prochaine
seance il proposera un Règlement n° 54 pour que le h¹ 186 propriété de M²
Romeo Richard prenne sa frontière sur la Rue Principale

adopte

Pris motion est donné par M² le Conseiller Ibal Marinier qui à la prochaine
seance du Conseil il proposera un Règlement n° 55 aux fins de faire
ramouner les chemins situés dans les limites du Village de Kabelle
et que tout les propriétaires soient avisé d'avoir des échelles voulues

Proposé par M² le Conseiller I.B. Marinier
Secondé par M² Charles Martin

Que M² P. Forget soit autorisé d'acheter une échelle à extension
et d'acheter un réduit tous deux pour la Corporation

adopte

Proposé par M² le Conseiller I.B. Marinier
Secondé par M² Charles Martin

Que le Conseil accorde à M² R. Lafal le permis de placer une
enseigne à travers la Rue a une hauteur suffisante pour ne pas
nuire à la circulation

adopte

Proposé par M² le Conseiller Alphonse Léonard
Secondé .. par Adland Dauphin

Que le Secrétaire écrive aux familles Paradis et Brinon d'avoir à leur venir
M² Augustin Paradis ou que le Conseil a une des plaintes de cette Dame et
quelle est dans un grand besoin

adopte

Proposé par M² le Conseiller J.B. Martinier
Secondé par M² J.B. Martinier

Que le Secrétaire soit chargé d'aviser la Compagnie Canadien Security
à l'égard de la police de M² Paul St-Jacques ancien Secrétaire et dont la police
est encore en force que le Conseil tient la compagnie responsable au cas où il
y avait des erreurs

adopte

Proposé par M² le Conseiller P.G. Forget

Secondé par M^c Charles Martin

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Gonzague Braguier payable par la Corp

23. 35 ✓

Wilfrid Giron ..

1.00

Horace Leguin ..

3. 00

Fonds Balise et Lury

suspendre

12. 00

adopte

Proposé par M² le Conseiller Charles Martin

Secondé par M² J.B. Martinier

Que le Secrétaire soit autorisé d'acheter de la maison Léonard tout les
effets voulus pour l'agrandissement

adopte

Proposé par M² le Conseiller Charles Martin

Secondé par M² J.B. Martinier

Qu'il soit accordé à M² Pierre Monard et George Forget chacun
montant de cinq piastres pour le feu chez M² Dubé

adopte

Proposé par M² le Conseiller P.G. Forget

Secondé par M² Adland Dauphin

Que la séance soit levée

adopte

Jeanne Bladidotte,
Secrétaire

Jean Vallée maire

Municipalité du Village de Labelle

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des séances le 2 Août 1926 à 7h45 heures et quart du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r John Vallée maire et M^r M^r les Conseillers Charles Martin P. E. Forget Alphonse Saindon Adelard Dauphin H. B. Mainier H. B. Mainier formant quorum sous la présidence de M^r John Vallée maire
L'assiduité et l'état de ce conseil statut et voté par résolution comme suit
Proposé par M^r le Conseiller Alphonse Saindon
Secondé par M^r H. B. Mainier
Que la séance soit adjournée à 7 heures et 55 minutes

+ John Vallée maire adoptée

H. B. Mainier
de la résidence

Proposé

Municipalité du Village de Labelle

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle comme suit à l'affournement tenue à la salle ordinaire des séances le 2 Août 1926 à 8h45 du soir conformément aux dispositions du Code Local de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r John Vallée maire et M^r M^r les Conseillers Charles Martin P. E. Forget Alphonse Saindon Adelard Dauphin H. B. Mainier H. B. Mainier formant quorum sous la présidence de M^r John Vallée maire
L'assiduité et l'état de ce conseil statut et voté par résolution comme suit
Proposé par M^r Charles Martin
Secondé par M^r H. B. Mainier
Que les minutes du 5 Juillet dernier soient acceptées et signées

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller H. B. Mainier

Secondé par M^r P. E. Forget

Que le Secrétaire réponde à la lettre du Secrétaire de l'Assurance Publique pour le compte dans l'affaire Eddy Rock et de lui dire que est indiqué appartenait au Canton Joly que qu'il n'avait que deux mois qu'il résidait dans le Village de Labelle et qu'il demeure actuellement dans le Canton Joly

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Charles Martin

Secondé par M^r H. B. Mainier

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire au Secrétaire du C.P.R.
lui demandant si faire le Contrat de l'Aqueduc du Village de Labelle avec la compagnie qui l'eau de la maison juive de M^r J. A. Gauthier comme occupant le logis en haut de la station est compris dans le Contrat

adoptée

Propriétaire par M^e le Conseiller P.E. Forget

Second par M^e Charles Martin

Que la démission de M^e Wilfrid Giroux comme inspecteur du coin soit acceptée et qu'il soit remplacé par M^e Léonard Marinière

adopte

Propriétaire par M^e le Conseiller Alphonse Laindon

Second par M^e J.B. Marinière

Que M^e Charles Martin soit autorisé à faire charger le gravier nécessaires pour le trottoir en face du Cimetière et de payer pour un homme cheval et tomberau trois piastres et demie

adopte

Propriétaire par M^e le Conseiller J.B. Marinière

Second par M^e P.E. Forget

Que le Secrétai soit chargé d'écire au Ministre de la Police lui demandant de bien vouloir changer la pancarte dans le Village de Labelle indiquant la Route National et d'en placer une nouvelle au Coin de la Rue principal indiquant aux voyageurs quel est le bureau

adopte

Propriétaire par M^e le Conseiller Charles Martin

Second par Adelard Dauphin

Que les comptes soient occupés et payés

Léonard Marinière poche par la Corp

.. suspend Labelle

Banque provinciale

26-27

26-27

98

John Pallie 76 Brigue a 2 cts Corp

2-13

1-52

Pietor Boudrias poche par la Corp

1-75

Umer Bougevin ..

1-75

A. Cornillard

19-22

Villa Labelle

3-95

Adelard Fichaud

15-20

Thidine Mayer

3-50

J. O. Moir auditio

10- 41

Adelard Dauphin

20-40

Louis Peliquette

1-50

P.E. Forget

13-46

Propriétaire par M^e J.B. Marinière

adopte

Second par M^e Charles Martin

Que la séance soit adjournée à lundi le 9 novembre pour revision du Rôle d'évaluation

adopte

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de L'Assomption

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle comme suit à l'affournement de 2 éventant tenue à la salle ordinaire des séances le 9 Août 1926 à 7¹/₄ heures et quart du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r John Vallée Maire et M^r les Conseillers Charles Martin P.C.E. Forget J.B. Marinier Alphonse Léonard Alphonse Marinier formant quorum sous la présidence de M^r John Vallée Maire Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r J.B. Marinier
Secondé par M^r Charles Martin

Que la séance soit adjournée à lundi le 16 Août 1926

adopter

J.B. Marinier
Le trésorier

+ John Vallée maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de L'Assomption

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle comme suit à l'affournement du 8 éventant tenue à la salle ordinaire des séances le 16 Août 1926 à 7¹/₄ heures et quart de l'après midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r John Vallée Maire et M^r M^r les Conseillers J.B. Marinier P.C.E. Forget Adelard Dauphin Alphonse Léonard Alphonse Marinier formant quorum sous la présidence de M^r John Vallée Maire

Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller P.C.E. Forget

Secondé par M^r Adelard Dauphin

Que le Rôle d'évaluation fait par M^r les Evaluateurs soit adopté

Proposé par M^r le Conseiller P.C.E. Forget

Secondé par M^r Adelard Dauphin

Que les montants suivants soient nommés Evaluateurs Thomas Labonté

Augustin Gingras Silvius Leampereau

adopter

Cette motion est donnée par le Conseiller P.C.E. Forget qu'à la séance du Conseil il proposera un Règlement fixant le taux de la Taxe Municipal pour l'année 1925-26

Propose par l^e le Conseiller Alphonse Savoie.
Secondé par l^e Adelard Dauphin
Que la séance soit levée

A. Blé dit Lotté
Secrétaire

John Vallée maire adopté

Municipalité du Village de Labelle

Canada A une session spéciale du Village de Labelle régulièrement convoquée et avis donné à tout les conseillers
Province de Québec tenue à la salle ordinaire des séances le 23 Août 1926 à 7h45 heures et quasiment tous conformément
District de Memramcook aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents
M^r John Vallée Maire et M^r M^r les Conseillers Adelard Dauphin, M^r Marinier Iblal
Marinier P.C. Forget Charles Martineau formant quorum sous la présidence de M^r Vallée
L'Assemblée étant réunie et le conseil statué et voté une résolution comme suit
Proposé par M^r le Conseiller Adelard Dauphin
Secondé par M^r P.C. Forget
Que la séance soit adjourné à la séance générale prochaine

adopté

A. Blé dit Lotté
Secrétaire

John Vallée maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des
Province de Québec séances le 7 Septembre 1926 à 7h20 heures et quasiment tous conformément aux dispositions du Code
District de Memramcook Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r M^r les Conseillers
P.C. Forget M^r Marinier Iblal Marinier après une heure d'entente le défaut de
quorum ayant été constaté
L'est proposé par l^e le Conseiller Iblal Marinier
Secondé par M^r Iblal Marinier
Que la séance soit adjourné au 20 Septembre courant

adopté

A. Blé dit Lotté
Secrétaire

John Vallée maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada à une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle comme suit
 Province de Québec le 7 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 20 Septembre 1926 à l'ouverture du cours en conformité aux dispositions du Code Municipal de la
 District de Moncalm Province de Québec à laquelle session sont présents M^r John Vallee Maire et M^r M^r
 les Conseillers Charles Martin P-E. Forget Alphonse Marnier J-B Marnier
 Adelard Dauphin formant quorum sous la présidence de M^r le Maire
 Il est admis et statué et ce Conseil votera et ordonne la résolution comme suit

Proposé par M^r Le Conseiller Charles Martin

Secondé par M^r Adelard Dauphin

Dès les minutes du 2-9-16-25 soit orient acceptés et signés

M^r P-E. Forget et Adelard Dauphin aient leur résolution en date du
 8 Août dernier relative à la Rôle d'Evaluation adoptée

Proposé par M^r Le Conseiller Charles Martin

Secondé par M^r J-B Marnier

Dès le Secrétaire envoie au canton Joly lui remettant la somme de 313.25

Re affaire Eddie Rock qui la Corporation du Village est forcée de
 payer adoptée

Proposé par M^r Le Conseiller J-B Marnier

Secondé par M^r Adelard Dauphin

Dès le Secrétaire donne avis aux Evaluateurs d'être presents à
 l'assemblée spéciale qui aura lieu le 27 courant adoptée

Un motion est donné par M^r le Conseiller P-E. Forget

2^{me} à la prochaine séance du Conseil il proposera une amende ment au
 n° 44

Proposé par M^r Le Conseiller P-E. Forget

Secondé par M^r J-B Marnier

Dès le Secrétaire est autorisé à remettre tout agent aux tout propriétaires
 qui ont payé leurs taxes et qui sont arrivés depuis le mois d'août adoptée

Proposé par M^r le Conseiller P-E. Forget

Secondé par M^r Adelard Dauphin

Dès M^r Gonzaque Marnier soit autorisé de poser des tiges en
 bois sur le pont changer la coulisse de place et de poser les
 panneaux à chaque extrémité du pont adoptée

Proposé par M^e le Conseiller JB^e Marnier
Secondé par M^e Charles Martin

Que le Secrétaire donne avis à la porte de l'Eglise pendant deux Dimanches que le Conseil recevra des soumissions pour les peintures de la nef publique. Les soumissions devront être cachetées et déposées sur la table du Conseil à la réunion d'Octobre prochain

adopte

Proposé par M^e le Conseiller Adelard Dauphin
Secondé par M^e Charles Martin

Que le Secrétaire donne avis à l'inspecteur de voirie de venir faire les embaumes du côté sud de l'Église et si ces travaux ne sont pas faits dans le temps venu de faire les travaux lui-même ou de les faire faire à la charge des intéressés

adopte

Proposé par M^e le Conseiller Adelard Dauphin
Secondé par M^e Charles Martin

Que les Comptes ci-dessous soient acceptés et payés
Laiton Marier Calvert 4 jours

10-00

" Corp	aguédu	1-25
Arthur Alarie	aguédu	2-55
medoce Bourgeois	aguédu	5-00
Michel Boivin	payable par les Socours	2-70
M Piquette	payable par John Vallée	1-20
J.A Beauchemin	" Corp	1.78-30
Librairie Langlais	"	2-67
Charles Martin	"	2-00
Adelard Dauphin	aguédu	5-00
Gonzague Marnier	aguédu	25-90
"	Calvert	14-00
Omer Gauthier	Calvert	10-00
"	aguédu	1-25
John Vallée Telephone Corp	Corp	1-10
JB ^e Marnier	"	1-80
P E Forget	Calvert	7-20
" Corp		17-38

Proposé par M^e JB^e Marnier

Secondé par Adelard Dauphin

Que la séance soit levée

JB^e Gédoloff
Sec Marnier

Paul J. John Vallée

adopte

35
38

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Moncalm

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle régulièrement convoquée après avis donné à tous les Conseillers tenue à la salle ordinaire des séances le 27 Septembre 1926 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r John Vallée Maire et M^m les Conseillers Charles Martin Adelard Dauphin J.B. Marinier Hbal Marinier P.E. Forget formant quorum sous la présidence de M^r John Vallée Maire

Il est ordonné et statué et tellement statué, et ordonné par résolution comme suit
Proposé par M^r P.E. Forget

Que l'évaluation de M^r Forget soit porté à cinq mille piastres
La proposition suivant parue de Secondeur elle est trouvée annulée
Proposé par M^r le Conseiller Charles Martin

Que l'évaluation de M^r Wilfrid Machabéï soit porté à deux mille piastres
Proposition amendement par M^r J.B. Marinier
Secondé par M^r Adelard Dauphin

Que l'évaluation de M^r Wilfrid Machabéï soit porté à dix mille cent piastres
La motion principale n'ayant pas eu de Secondeur
La motion en amendement est adoptée

Proposé par M^r le Conseiller J.B. Marinier

Secondé par M^r Adelard Dauphin

Que la séance soit levée

John Vallée adopte
Adelard Dauphin
maire

P. Forget
Secrétaire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Moncalm

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des séances, le 24 Octobre 1926 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r John Vallée Maire et M^m M^r les Conseillers Charles Martin P.E. Forget J.B. Marinier Hbal Marinier formant quorum sous la présidence de M^r John Vallée Maire

Il est ordonné et statué et tellement statué et ordonné par résolution comme suit
Proposé par M^r le Conseiller Charles Martin

Secondé par M^r Hbal Marinier

Que les minutes du 7-20-27 Septembre soient acceptées et signées
sauf ce qui concerne le Rob d'Evaluation

Adopté